

Aiguèze

Bulletin Municipal



Edito 15

NUMÉRO



Le printemps nous offre de belles journées ensoleillées et il est agréable après la période hivernale de retrouver les senteurs florales et les premiers fruits de saison. Cette période de renouveau est propice aux activités extérieures, elle permet à tous de se rencontrer plus régulièrement, favorise les échanges et la convivialité alors que notre village est encore paisible – Sachons profiter de ces moments privilégiés.

Au-delà du quotidien, la vie du village a été marquée récemment par le vote du budget communal et par la réunion publique organisée par le conseil.

Sans surprise, le budget 2017 ressemble à celui des années précédentes et impose une grande rigueur de gestion des dépenses.

La réunion publique a permis aux Aiguèzois d'exprimer leurs idées et l'orientation qu'ils souhaitent pour le village. Cette réunion d'échange est riche d'enseignements pour l'équipe municipale, elle permettra de mieux répondre aux attentes.

Cette période correspond également à l'activité de réouverture de nos commerces. Grands nettoyages de printemps et réaménagements offrent une animation quotidienne sur nos places et dans nos rues.

2017 sera aussi une année de renouveau pour nos commerces. Un nouvel atelier d'art, un nouveau restaurant, un nouveau boulanger, de nouveaux aménagements, déménagements et extensions... Espérons que ce dynamisme favorise encore la qualité de l'accueil que nous réservons aux nombreux visiteurs, que ceux qui donnent de leur énergie en soient récompensés.

Bon et beau printemps à toutes et tous.

*Aiguèzouement votre
Alain Oustal, maire*



ZOOM

**VOTRE CARTE
D'ELECTEUR ARRIVERA
DIRECTEMENT DANS
VOTRE BOITE A LETTRES**

La vie municipale

Elections



Elections

La révision des listes électorales de l'année 2017 s'est terminée sous le contrôle de Pascal BAUME délégué de l'administration et de Jean-Christophe BRUGUIER délégué du tribunal de grande instance.



Notre liste électorale est close et enregistre 93 électeurs et 84 électrices ; soit un total de 177 inscrits.

Un électeur et trois électrices ont moins de 21 ans. Nous avons également le plaisir de compter deux nouveaux inscrits qui recevront leur première carte : Tamara VENTAJOL et Vincent CHABOT. Bienvenue à eux dans le cercle des Français qui auront la responsabilité de voter pour élire dans quelques semaines notre prochain président de la république et les députés dans le cadre des élections législatives (*Les législatives, qui ont lieu tous les 5 ans, visent à désigner au suffrage universel direct les 577 députés de l'Assemblée Nationale*).

Cette révision des listes électorales entraîne une refonte de la numérotation d'ordre et l'émission de nouvelles cartes d'électeurs.

*Les nouvelles cartes d'électeurs sont arrivées en mairie, dans les semaines à venir **elles seront** imprimées aux noms et (nouvelles) adresses des électeurs pour être **distribuées directement dans vos boîtes à lettres.***



QUID

Qu'est-ce qui a changé ???



Notre cabine téléphonique a disparu !!!

La vie municipale

Compte-rendu du conseil municipal



Conseil du 15 mars 2017

Le Conseil Municipal s'est réuni le mercredi 15 mars 2017 à **20h05** sous la Présidence du maire : Alain CHENIVESSE.

Présents : Alain CHENIVESSE, Marie-Christine HERAUD, Patrick LEFRANCOIS, Rémi PEROLLET, Charles BASCLE, Salud CHABOT, Aude COSTA, Annie FRICAUD, Bernadette VALIDIRE,

Procuration : néant,

Absent : Roland VINCENT ;

Secrétaire de séance : Marie-Christine HERAUD.

La séance est ouverte à 20h10, les points suivants sont évoqués :

Le maire demande s'il y a des remarques sur le compte rendu du dernier conseil. En l'absence de remarques le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Sujets à l'ordre du jour :

Point sur l'Autorisation d'Occupation Temporaire du château d'eau (AOT) par la société FPS Towers : La mairie a envoyé une lettre de cessation d'AOT à BOUYGUES Télécom, la convention avec le nouvel exploitant sera signée dans les meilleurs délais.

Etude de location des locaux de la Blanchisserie : Le petit local jouxtant celui des associations sera loué à M. PERRIER pour y exercer une activité de boulangerie artisanale. Un bail précaire sera signé en attendant la réception du devis de renforcement de compteur électrique. Le bail définitif définira les modalités de départ en cas de vente de l'immeuble.

Point sur les travaux demandés au titre de l'éclairage public : Les deux tranches de travaux demandées ont été acceptées et seront réalisées en 2017. Le financement de ces travaux se fera sur fonds propres du syndicat. Un contact sera établi avec le SMEG avant réalisation pour définir les types et modèles de lampadaires.

Délibération d'acceptation des emprunts contractés au titre du SIVOM : Le syndicat intercommunal à vocations multiples (SIVOM) sera effectivement dissous par arrêté préfectoral à compter du 30 juin 2017. Ce syndicat n'exerce plus de compétence depuis fin 2016, son activité jusqu'à dissolution se limite aux opérations de liquidation. La clé de répartition proposée qui semble la plus juste et convient au comptable syndical ainsi qu'à la direction des finances publiques est le transfert aux communes du montant des travaux réalisés à leur profit entre 2005 et 2016. Le conseil délibère et approuve à l'unanimité la répartition proposée (* détail ci-après) et le fait de contracter un emprunt auprès de l'établissement prêteur.

Année de réalisation	Intitulé	Montant emprunté	Restant dû	Jusqu'en
2005	Voirie	66 981,31	18 185	25/12/2021
2007	Voirie	81 220,88	38 472	31/07/2023
2008	Voirie	50 001,74	18 496	31/12/2024
2010	Voirie	47 839,50	47 574	31/12/2025
2012	Voirie	28 455,10	16 434	25/12/2027
TOTAUX		274 498,53	139 161 €	

La vie municipale

Compte-rendu du conseil municipal



Conseil du 15 mars 2017 (suite)

Années	Annuités
2017	18 225
2018	18 225
2019	18 225
2020	18 225
2021	18 225
2022	14 588
2023	14 588
2024	9092
2025	6780
2026	1494
2027	1494

Les chiffres donnés ci-dessus correspondent aux données actuelles fournies par le syndicat. La commune lors de la souscription de l'emprunt renégociera les taux. Une information sera alors portée à la connaissance des administrés.

5 Emplois en saison estivale 2017 : Le conseil décide de recruter 2 personnes en charge des parkings et une personne en charge de l'entretien du village pour les mois de juillet et août. Une réflexion est menée sur la capacité financière de la commune pour augmenter le nombre d'heures affectées au nettoyage du village qui demandera plus de travail du fait de l'arrêt d'emploi des produits désherbants.

6 Engagement du département sur la réalisation d'un réseau très haut débit : Le maire souligne la réunion de présentation du plan départemental de réalisation du réseau de très haut débit. Ce plan peut être consulté sur le site du département, il visera en priorité à améliorer le débit en zones mal desservies. L'objectif étant de délivrer le très haut débit à l'ensemble du département en 2021 ; les travaux ont débuté sur certains secteurs.

7 Organisation du bureau de vote pour les élections présidentielles : les élections se dérouleront en salle du rez-de-chaussée de la mairie. Le tableau de permanence des élus a été établi pour les deux tours :

Président de bureau	Alain CHENIVESSE	
Vice-présidente du bureau	Marie-Christine HERAUD	
HORAIRES	Secrétaire	Alexandra CHARRET
08 à 10 h	Rémi PEROLLET	Charles BASCLE
10 à 12 h	Aude COSTA	Annie FRICAUD
12 à 14 h	Bernadette VALIDIRE	Patrick LEFRANCOIS
14 à 16 h	Alain COSTE	Salud CHABOT
16 à 18 h	Rémi PEROLLET	Charles BASCLE

8 Repas des aînés : Le repas des aînés a regroupé 41 personnes au restaurant « il était une fois » à Saint Martin d'Ardèche. Les colis à destination des aînés ayant eu un empêchement physique seront distribués prochainement par Marie-Christine HERAUD (responsable du CCAS) et Bernadette VALIDIRE.

La vie municipale

Compte-rendu du conseil municipal



Conseil du 15 mars (suite)

9 Chantiers en cours :

L'association Familles Rurales termine le chantier de renforcement des murs du parking de la font, La taille des platanes est finalisée,

10 Délibération pour modification de l'indice brut de l'indemnité des élus :

Le conseil délibère et décide à l'unanimité « *les indemnités de fonction du maire, des adjoints sont fixées par référence au montant du traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique* ».

Entretien des chemins en zone boisée par la société de chasse : Le maire évoque l'autorisation donnée aux chasseurs d'entretenir les chemins en zones boisées et/ou d'ouvrir avec autorisation d'autres layons. Cette autorisation est stipulée dans le bail qui lie les chasseurs à la commune.

Points divers :

Rémi PEROLLET évoque l'annulation de la manifestation des JEMA,

Patrick LEFRANCOIS fait le point de la réunion d'installation du président et des vice-présidents du SIVU (syndicat à vocation unique) du massif Bagnolais. Ce syndicat est en charge des pistes DFCI.

Annie FRICAUD évoque la possibilité de modifier le droit de stationnement pour les personnes proposant leur logement à la location. Cette proposition sera étudiée lors du conseil du mois d'avril,

Le maire informe le conseil de l'étude de mise en conformité de l'installation électrique du rez-de-chaussée de la mairie. Les travaux seront réalisés au plus tôt,

L'importance de la réunion publique du vendredi 17 mars 2017 est évoquée. Cette réunion est susceptible d'orienter les actions futures.

Clôture de séance à 22h15.

Conseil du 22 mars (BUDGET)

Le Conseil Municipal s'est réuni le **mercredi 22 mars 2017 à 09h00** sous la Présidence du maire : Alain CHENIVESSE.

Présents : Alain CHENIVESSE, Marie-Christine HERAUD, Patrick LEFRANCOIS Charles BASCLE, Salud CHABOT, Alain COSTE, Annie FRICAUD, Bernadette VALIDIRE.

Absents ayant donné procuration : Rémi PEROLLET donne procuration à Alain CHENIVESSE, Aude COSTA donne procuration à Marie-Christine HERAUD, Roland VINCENT donne procuration à Charles BASCLE.

Secrétaire : Marie-Christine HERAUD.

La séance est ouverte à 09h05.

Madame Alexandra CHARRET, secrétaire de mairie, présente les Comptes administratifs 2016, comptes de gestion 2016 (comptabilité du percepteur), et les projets de budgets primitifs 2017.

1 COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2015C – BUDGET GENERAL.

- Le conseil vote et approuve à l'unanimité des suffrages exprimés (le Maire ne prend pas part au vote) le compte administratif et le compte de gestion 2016.

2-COMPTE DE GESTION et COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT.

- Le conseil vote et approuve à l'unanimité des suffrages exprimés le compte de gestion et le compte administratif 2016.

3- COMPTE DE GESTION et COMPTE ADMINISTRATIF DU CCAS.

- Les membres du CCAS approuvent et votent à l'unanimité des suffrages exprimés le compte de gestion et le compte administratif 2016.



Conseil du 22 mars (suite)

4- TAXES DIRECTES LOCALES.

- Le Maire présente les différentes taxes directes locales, les taux appliqués au titre de l'année 2016 et différentes simulations d'augmentations.

Le conseil vote et décide à l'unanimité d'augmenter les taxes directes locales pour 2017 ;

Les taux suivants seront appliqués :

Taxe d'habitation : 12 % (11,70 en 2016),

Taxe foncier bâti : 18 % (17,70 % en 2016)

Taxe foncier non bâti : 78 % (75,27 % en 2016).

5- TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT.

Prenant en compte la nécessité d'équilibrer les budgets eaux et assainissement, le conseil décide à l'unanimité de modifier pour 2017 les tarifs de l'eau et de l'assainissement.

Eau potable : 1,2 € le m3 (0,90 en 2106),

Assainissement : 1,3 le m3 (1,10 en 2016),

Abonnements : Prix inchangés.

6- BUDGET PRIMITIF GENERAL 2017.

-Le conseil municipal approuve et vote à l'unanimité le projet de budget primitif 2017.

7- BUDGET PRIMITIF 2017 – EAU ET ASSAINISSEMENT.

Le conseil approuve et vote à l'unanimité le projet de budget primitif 2017.

8-BUDGET PRIMITIF 2017 du CCAS.

Les membres du CCAS approuvent et votent à l'unanimité le projet de budget primitif 2017.

Le Maire remercie Mme Alexandra CHARRET pour le travail effectué et sa présentation des différents documents étudiés.

La séance est clôturée à 12h00.

Coupe de bois (Rappel)



© Can Stock Photo - csp0866583

La coupe affouagère a débuté à l'automne 2015 pour un durée de trois ans. **Elle se terminera le 30 septembre 2018.**

Les personnes qui se sont acquittées des droits de coupe et qui n'ont pas débuté doivent prendre en compte cette échéance.



La vie municipale

Compte-rendu du conseil municipal - Budget



RECETTES ET DEPENSES COMMUNALES

LOYERS

	Fin de bail	2015	2016	2017
M. Fabre		2163		
Cure	01/02/2018	5449	5454	5454
Ecole	01/06/2018	7200	7200	7200
hangar 1 Deschaseaux	31/05/2017	3131	3135	3135
M. PERRIER Alexandre	24/03/2020	3126	521	2250
Mlle SHAHAM Emilie	01/04/2017	7800	7805	7805
M. NICOLLE Eric	31/10/2017	6058	6063	6063
M. MERMET	01/06/2017	3382	3385	3385
M. RUMEAU	01/06/2017	2078	2079	2079
Cumul loyers		40387	35642	37371

LOCATION SALLE ECOLE

Le prix de cette location n'a pas varié depuis 2012

	2017
1/2 journée	30
Journée et soirée	60
Week-end	100

IMPÔTS LOCAUX

Taxes	Habitation		Foncier Bâti		Foncier Non Bâti		Recettes
	Moy. Dépt	Commune	Moy. Dépt	Commune	Moy. Dépt	Commune	
2013	26,76	11,3	23,91	17,5	70,21	75,27	103 652
2014	26,76	11,3	23,91	17,5	70,16	75,27	105 754
2015	26,96	11,7	24,38	17,7	70,31	75,27	106 311
2016	27,03	11,7	24,6	17,7	70,83	75,27	109 135
2017	non connue	12	non connue	18	non connue	78	115 764

TERRASSE DES COMMERCES

	2015	2016	2017
Prix m2	32	32	
Recette	11 210	10 954	

DROIT DE PLACE DES MARCHES

	2015	2016	2017
Prix mètre linéaire	1,8	1,8	1,8
Recette	2755	2393	

TARIFS EAU / ASSAINISSEMENT

	2014	2015	2016	2017
Prix M3 Eau potable	0,9	0,9	0,9	1,2
Prix M3 Eau assainissement	1,1	1,1	1,1	1,3
Droit fixe de l'eau	90	90	90	90
Droit fixe assainissement	80	80	80	80

RACCORDEMENT EAU / ASSAINISSEMENT

Raccordement eau	sur devis
Raccordement assainissement	sur devis
Participation Financement Assainissement	1 700 €

La vie municipale

Compte-rendu du conseil municipal - Budget



EMPRUNTS EN COURS

Budget EAU / ASSAINISSEMENT

NATURE	SOUSCRIPTION	Montant emprunté	Capital restant dû	ANNUITE 2017	FIN
Conduite Assainissement	2007	170 000	82982	16323	2022
Conduite Assainissement	2009	115 000	100 381	7261	2039
Epareuse	2016	12 164	9159	3102	2019
		297 164	192 522	26686	

Budget GENERAL

Travaux logement école	2006	100 000	54 359	6974	2026
Achat Blanchisserie	2010	300 000	266 006	17986	2040
Enfouissement réseaux	2007	70 000	27 642	6288	2021
Travaux	2012	50 000	30 874	6131	2022
Donjon	2015	56 000	45870	6334	2024
Travaux 2011	2012	64 400	37 156	7928	2021
		640 400	461 907	51641	

TOTAL GENERAL DES EMPRUNTS

Hors SIVOM

937 564

654 429

78326

EMPRUNTS SIVOM TRANSFERES A LA COMUNE EN 2017

Travaux Voirie	2005	66 981,31	Voir tableau joint	2021
Travaux Voirie	2007	81 220,88		2023
Travaux Voirie	2008	50 001,74		2024
Travaux Voirie	2010	47 839,50		2025
Travaux Voirie	2012	28 455,10		2027

Adhésions	An 2016
Ecole Saint Julien de Peyrolas	24676
Ardèche Claire	1600
SDIS (pompiers)	6341
SIESB (transport collège et lycée)	435
SIGAC (Epuraton)	35357
SIIG	480
SIVOM (voirie—DFCI)	27219
SIVS (Scolaire)	72
SMEG (Electricité)	11 666

Projection sur les années à venir

TOTAL DES ANNUITES	BUDGET GENERAL	SIVOM	EAU	TOTAL
2017	51641	18225	26686	96552
2018	51641	18225	26686	96552
2019	51641	18225	26686	96552
2020	51641	18225	23583	93449
2021	51641	18225	23583	93449
2022	37363	14588	23583	75534
2023	31294	14588	7260	53142
2024	31294	9092	7260	47646
2025	24960	6780	7260	39000
2026	18567	1494	7260	27321
2027	17986	1494	7260	26740
2028 à 2039	17986	0	7260	25246
2039 à 2040	17986	0	0	17986



BUDGET

COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION 2016

BUDGET GENERAL	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	BUDGET EAU	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
RECETTES	72 634	303 536	RECETTES	53 179	80 390
DEPENSES	64364	281809	DEPENSES	41 146	72 855
RESULTAT EXERCICE	8269	21 726	RESULTAT EXERCICE	12 032	7535
RESUTAT A-1	-10 541	89 775	RESUTAT A-1	4 989	-11 110
RESULTAT CLOTURE	-2272	111 502	RESULTAT CLOTURE	17 021	-3574
EXCEDENT GLOBAL : 109 230			EXCEDENT GLOBAL : 13 447		

BUDGETS 2017

GENERAL Les dépenses et les recettes s'équilibrent à :

Fonctionnement	407 000
Investissement	74 000

EAU Les dépenses et les recettes s'équilibrent à :

Fonctionnement	88 000
Investissement	59 000

Toute information complémentaire ou renseignement de détail est disponible en mairie.

La vie municipale

Au quotidien



Nous avons eu le plaisir d'accueillir dans le village, et pour une nouvelle tranche de travaux, une équipe de l'association "Familles Rurales".

Le conseil municipal avait décidé de solliciter une nouvelle fois cette association par le biais de l'Agglomération du Gard Rhodanien qui la subventionne depuis 2013 (pour faire suite aux précédentes subventions communales).

Le choix des chantiers est effectué en liaison étroite entre les trois parties (mairie - agglo et association) pour permettre la réinsertion et le retour à l'emploi des administrés qui connaissent des difficultés. Le choix doit également éviter la mise en concurrence avec les artisans locaux, la municipalité n'ayant à payer que les fournitures.

L'association Familles Rurales ne se réduit pas à un chantier d'insertion. Cette association qui emploie 80 salariés sur le département est un véritable acteur économique. Structure multi activités elle intervient dans de nombreux autres domaines que l'insertion tels la petite enfance, la parentalité, des lieux d'accueil et d'écoute sociale, des partenariats avec les écoles, un organisme de formation.

Les travaux réalisés dans notre village portent sur le renforcement du mur de soutènement du parking de la font. Des travaux de "rejointement" des pierres qui permettront d'entretenir et conserver notre patrimoine.

Un grand merci à tous les acteurs de l'association et aux interlocuteurs de l'agglo pour cette nouvelle réalisation.



MERCI A TOUS

La vie municipale

Au quotidien



TRAVAUX



Pour améliorer notre vie



Sans compter tous ceux du quotidien

La vie municipale

Au quotidien



Réunion Publique du 17 mars 2017

La réunion publique du vendredi 17 mars 2017 s'est tenue dans la salle de l'ancienne école.

Les objectifs de cette réunion étaient multiples :

- Faire un bilan de mi-mandat,
- Associer les habitants aux projets,
- Répondre aux questions d'intérêt général.

Le maire a ouvert cette réunion en précisant que les questions d'intérêt particulier, celles touchant à la politique nationale ou locale, celles propres à entretenir la polémique n'avaient pas leur place pour une telle réunion. Il a évoqué l'attachement de tous à notre village et la volonté commune de transmettre notre patrimoine aux générations futures. Il a précisé que tous pouvaient avoir accès aux informations chiffrées ou documentées en mairie.

Le conseil n'avait préparé aucun ordre du jour, aucun thème afin de laisser la parole aux Aiguèzois, libre court à l'échange et aux demandes directes.



35 personnes ont assisté à cette réunion. Une affluence importante qui souligne l'intérêt de certains pour les affaires communales ; mais montre aussi que d'autres conservent une grande capacité à expliquer après, ce qu'il aurait été opportun de prévoir et réaliser.

Après un bilan volontairement rapide de mi-mandat la parole a été donnée à l'assemblée et les points suivants ont été abordés :

- Demande d'informations supplémentaires et de renseignements sur les opérations d'urbanisme en cours,
- Analyse des résultats du recensement et augmentation du nombre de résidences secondaires, - Réseaux d'eau (eau potable et assainissement) et transfert de compétences à l'Agglomération

du Gard Rhodanien,

- Transfert d'exploitation des antennes relais du château d'eau,
- Transfert de compétences vers l'agglomération et répercussions sur notre village et la ruralité, abandon par l'Agglomération des compétences sport et culture,
- Projet départemental de très haut débit,
- Opportunité éventuelle d'intégrer le projet de Parc Naturel Régional,
- Difficulté de circulation sur la place du jeu de Paume lorsque les terrasses sont animées,
- Propreté du village et restriction d'emploi des produits désherbants, signalisation des toilettes publiques et des locaux poubelles, problèmes liés aux déjections animales,

.....

Le devenir de l'aire naturelle du Gier a donné lieu à un moment de discussion animée. Création d'une aire de camping, d'une aire d'accueil payante pour camping-caristes, conservation en l'état avec un stationnement raisonnédes idées et des propositions pour améliorer la propreté des lieux (poubelles, déjections) et rendre ce lieu plus agréable pour tous.

Enfin, voilà une soirée animée, courtoise où chacun a pu exprimer ses idées, où chacun a pu donner des axes de réflexion au conseil, où chacun a pu prendre conscience des difficultés (légales, techniques, financières, maîtrise du sol ...) pour faire aboutir un projet, où chacun a aussi mesuré que tout n'est pas possible et que les priorités doivent être définies.

En tout cas un échange dont la municipalité se félicite où chacun (ou presque) a pris la parole pour une "discussion", un "débat" au sens noble du terme, au sens de la confrontation d'idées constructives pour l'intérêt général et celui de notre village Aiguèze .

Un grand merci à tous les participants qui ont donné matière à réflexion à l'équipe municipale.





Repas des aînés



Seuil le soleil manquait ce dimanche 12 Mars pour le traditionnel repas des aînés du village invités par la municipalité. Mais le sourire, la convivialité et le plaisir de se retrouver, de parler et d'échanger sur des souvenirs communs ont ensoleillé ce moment agréable pour la quarantaine de convives.

Le vin offert généreusement par la Tour Paradis et le domaine de la Mazade ont accompagné le repas du restaurant "Il était une fois..." de Saint-martin d'Ar-dèche.

Des colis sont préparés et offerts aux habitants invités

qui n'ont pu venir pour raisons médicales. A cette occasion nous leur souhaitons un bon rétablissement et des jours meilleurs.



La vie municipale

Au quotidien



Plus beaux villages de France



Du 24 au 26 mars, l'assemblée générale des PBVF a réuni dans le Lubéron 104 maires venus de toute la France et le personnel de l'association.

Les villages provençaux de Gordes, Ménerbes et Roussillon, associés au département du Vaucluse avec M. CHABERT, président de l'association et du conseil départemental, ont souhaité cet accueil pour célébrer le 35^e anniversaire de la création de l'association.

Après la traditionnelle approbation des procès-verbaux des assemblées 2016 le rapport d'activités a été évoqué (bilan 2016 et programme d'action 2017).

Le bilan 2016 a amené chacun des responsables à présenter le rapport des activités de sa commission dont suit un résumé très synthétique.

La commission qualité a été amené à étudier 9 candidatures et à prononcer une décision de classement pour les villages de Saint-Jean-Pied-de-Port dans les Pyrénées Atlantiques et Lussan (dans notre département).

Cette commission a également ré expertisé 11 communes. Parmi celles-ci, 4 ont obtenu une décision de maintien (Capdenac-le-Haut, Noyers, San'Antonino et Vézelay) ; 2 une décision de maintien avec réserves (Estaing et Saint-Antoine-l'Abbaye) ; 1 une décision de déclassement potentiel (Sixt-Fer-à-Cheval).

Les choix effectués par cette commission montrent le sérieux des visites et les soins que nos villages doivent apporter dans le suivi de leurs aménagements d'urbanisme (équipements, réhabilitations et constructions).

La commission Notoriété évoque les demandes d'utilisation du logotype, l'évolution des produits sous marque (Guides touristiques en version française et anglaise, carte routière) et la promotion-vente de ces produits. La communication séjours est abordée avec la plateforme de réservation de séjours en ligne (<http://site.les-plus-beaux-villages-de-france.org>). Une présentation des promotions (site internet, newsletter, réseaux sociaux et outils du web) montre le dynamisme associé aux "nouvelles technologies". La promotion événementielle (partenariat avec les Journées Européennes des métiers d'art - Marché aux Vins des Plus Beaux Villages de France à Rodemack auquel participe Didier Marron depuis de nombreuses années) est également abordée.

Pour 2017, cette commission aura à examiner la candidature de 5 villages et a en ré-expertiser 15.

La commission développement (dans laquelle le village est représenté) aborde les sujets liés à l'animation, aux séjours, au club des amis et à l'assistance technique.

Les modalités de partenariat et de participation aux événements (Marché aux vins et JEMA) sont présentés avec les bilans de ces manifestations.

L'intervention portant sur les séjours évoque la plateforme de réservation en ligne (place du marché) qui compte déjà plus de 500 offres d'hébergements en ligne, le circuit en itinérance avec MonTourEnFrance (2 premiers circuits proposés en Provence) et le rallye 4 Roues sous 1 parapluie (rallye de 2 CV qui en 2017 sillonna les PBVF de la région Normandie).

Le partenariat est évoqué avec le club des amis et celui des prestataires.



La vie municipale

Au quotidien



Plus beaux villages de France, suite



L'assistance technique porte essentiellement sur les sondages annuels réalisés auprès des offices de tourisme et mairies, sur l'observatoire et les mesures de développement au sein des villages.

La délégation générale évoque les partenariats techniques et financiers, la préparation de la révision des statuts et du règlement intérieur de l'association.

Le président présente l'action de l'association à l'international avec les différents voyages d'assistance-conseil pour l'émergence de réseaux en Chine et au Japon, les rencontres internationales des Plus Beaux Villages de la Terre en mai 2016 à Québec.

Au-delà du travail de réunion ces journées sont un moment privilégié d'échanges. Elles permettent, dans un climat très cordial, de s'enrichir des expériences de villages de moins de 2000 habitants ayant les mêmes préoccupations.



Pour Jean René :
Alain Chenivresse en
compagnie de la
représentante du
village PBVF de l'île
de la Réunion





L'Ardéchoise



Le jeudi 15 et le vendredi 16 nous aurons le plaisir d'accueillir de nombreux cyclistes à Aiguèze.

Pour préparer ce grand événement cyclo, le plus grand de France et sûrement d'Europe (16000 participants en 2016), une première réunion des correspondants de L'ardéchoise s'est déroulée à **Montselgues** le 16 mars.

Jean-Christophe Bruguier (correspondant pour Aiguèze) et Denis Héraud (bénévole) y ont participé.

Ont été abordés les sujets suivants :

- Le rythme des inscriptions au mercredi 15 mars 2017,
- La fréquentation des cyclistes du 14 au 17 juin 2017,
- La liste des commerces sur les parcours,
- Les horaires des communes traversées,
- Les actions prévues en 2017 pour les bénévoles,
- Le recensement des bénévoles,
- Les risques sanitaires,
- Commandes de guirlandes, ballons, et d'une banderole,
- La sécurité, les signaleurs,
- Lettre envoyée aux riverains des communes traversées,
- Comment reconnaître les cyclistes,
- Top photos pour la brochure 2018,
- Fiche de valorisation du bénévolat,
- Les prochains rendez vous de 2017.



Une fois de plus, nos bénévoles sont déjà et seront encore sollicités pour préparer dignement cet événement: décorer nos rues, préparer le stand, baliser les circuits, accueillir les cyclistes et bien entendu cuisiner gâteaux et autres friandises (les meilleurs de tous selon beaucoup de cyclistes!).

Soyons sûrs que tous ces visiteurs garderont un excellent souvenir de leur passage à Aiguèze et auront envie de revenir nous rendre visite lors d'autres opportunités.

Pour plus d'infos :

<http://www.ardechoise.com/L-evenement/Presentation>

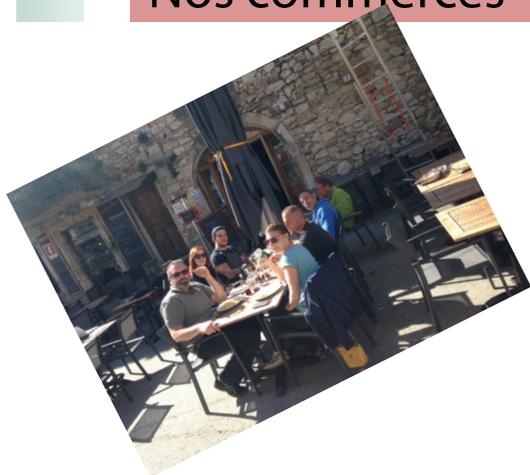


La vie à Aiguèze

Vie locale



Nos commerces



Tous nos commerçants procèdent aux grands nettoyages de printemps, aux aménagements annonciateurs de prochaine ouverture.

Certains testent déjà les nouvelles recettes.....

François a un peu anticipé le printemps avec une ouverture dès les premiers beaux jours.

Et des nouveautés



Les ARTSOTS : Yvette ouvre prochainement son atelier préparé amoureusement par Daniel.



Le DRILLO : un restaurant qui ouvre très prochainement à l'entrée du Pont de Saint Martin.

Le charme allié au talent pour le plus grand plaisir de nos papilles.....



Alexandre PERRIER ouvre prochainement son atelier de fabrication de pains et viennoiseries à la blanchisserie.



Florence aménage dans son nouvel atelier

Et Swingroller city s'agrandit





Cabanes de vigne



Avant la mécanisation, lorsque les gens avaient et prenaient le temps, que les déplacements grevaient le temps de travail dans les champs, de petites constructions essaient nos campagnes. Elles permettaient aux propriétaires d'entreposer quelques outils et de s'abriter lorsqu'il faisait une pause ou par mauvais temps.



Abris de vignes, abris de bergers, peut-être abris d'amours

naissants ou consommés, étaient nombreux dans le paysage Aiguèzois.



Ces abris sont aussi notre patrimoine. Aujourd'hui, laissés à l'abandon, peu ou mal entretenus, ils tombent dans l'oubli et se transforment en ruines.

Ils savent pourtant, lorsque nous les visitons livrer un peu de leur histoire : une date, des comptes, quelques initiales, quelques mots, un cœur, des rosacesmais discrètes constructions savent aussi garder bien des secrets.



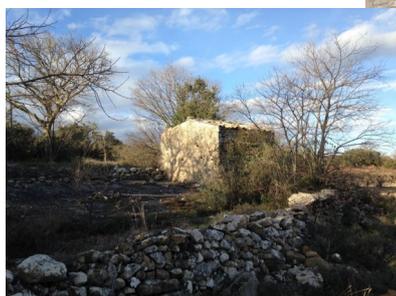
Ils laissent imaginer le travail de la mule dont le fer surmonte l'entrée, dont l'anneau au mur témoigne d'un temps de repos mérité.

La mécanisation, le remplacement du cheval par le tracteur, l'accès plus rapide entre la maison et la vigne ont rendu ces constructions moins utiles, d'où leur disparition progressive. Toutefois, quelques-unes sont encore présentes çà et là et témoignent des temps passés.



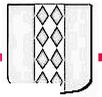
En voici quelques unes bien de chez nous qui incitent à la balade et pourraient devenir un outil de promotion pour nos vins de qualité.

Les abris présentés sont privés et certains dangereux. Leur accès reste soumis à autorisation des propriétaires.



La vie municipale

Au quotidien...



ASSOCIATION



Balade dans le Lyonnais

Cette année **l'association culture loisir et patrimoine** organisait un petit périple dans la belle ville de Lyon, riche de ses nombreux monuments à l'architecture éclectique. Nous pouvons dire un grand merci à nos organisatrices de ce week-end qui ont su concocter un programme sur mesure. Isabelle, notre guide, nous a captivé pendant ces 2 journées au détour des traboules du vieux Lyon et autres endroits tout aussi pittoresques, comme le fameux bouchon lyonnais où nous avons apprécié une pause bien méritée dans ce lieu insolite et combien agréable. La fête du pain les 13 et 14 mai reste la prochaine étape pour l'association. Rendez-vous est donné pour préparer notre animation qui arrive à grands pas.



La vie municipale

Patrimoine



Associations / Racines Aiguèzoises

L'assemblée générale de « Racines AIGUEZOISES » a regroupé trente-cinq personnes. Le logo de l'association a été adopté c'est une réalisation originale de Didier Ventajol.

Après le bilan d'activités de l'année écoulée (Sorties: à Castelviel, à la Dent de REZ, à la Maladrerie, randonnée Mégalithes), journées du patrimoine qui ont été une réussite. Sans oublier la rédaction du document de l'abbé Raoux, du livret sur la guerre de 1914 /1918. La trésorière Michelle Peynaud nous a présentée le bilan financier

Puis nous avons parlé avenir outre les sorties (Chapelle St Sulpice, Barry etc.) et les incontournables journées du patrimoine. Nous avons adhéré à la FARPA

Fédération Ardéchoise de la Recherche Préhistorique et Archéologique

association loi 1901

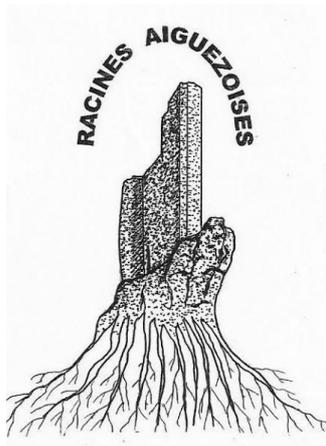
Siège social : Cité de la Préhistoire - Orgnac-l'Aven
www.farpa-ardechearcheologie.fr

Mise en réseau des acteurs de la recherche archéologique

La FARPA a vocation à mettre en synergie tous les acteurs de l'archéologie pour favoriser le développement des recherches dans le département, en regroupant au sein d'un même organisme :

- des chercheurs et étudiants du C.N.R.S. et des universités
- des opérateurs de l'archéologie préventive
- des musées archéologiques
- des associations patrimoniales
- des amateurs passionnés

Cette adhésion nous ouvre de nombreuses perspectives en particulier des cycles de conférences ou de visites guidées



- ✓ Nous avons fait une demande auprès des services de la DRAC « OCCITANIE » pour consolider les dolmens de Fenno Morte et des Fades.
- ✓ Nous suivons également les travaux de C. DEFASNE qui dans le cadre de sa Thèse de doctorat va effectuer un relevé sur l'art schématique dans quatre cavités situées sur notre commune le tout sous l'œil de la caméra de Jean Jacques qui suit l'ensemble de nos manifestations, afin de constituer une vidéo-thèque.



- ✓ Image de la première sortie de l'année qui nous a conduit, après la visite de la chapelle St Sulpice à Trignan, sur les traces de la « draille de Madame » vers la grange des chèvres, le dolmen du Ranc des Bannastes, pour terminer par l'enceinte des Crosilhes le tout sous un soleil printanier.

La vie à Aiguèze

ASSOCIATION

L'association des parents d'élèves de Saint Julien de Peyrolas organise un carnaval au profit des enfants.
14 de nos enfants sont scolarisés dans les différentes classes de l'école de ce village très voisin.

SAMEDI 22 AVRIL

Carnaval

ST-JULIEN DE PEYROLAS

14h30 Défilé dans le village

Départ du parking de l'école

Présence de 2 peluches géantes



**Amination musicale avec percussions brésilienne
par la BATOUFADA'S PEYROLAISE**



16h00 Goûter Buvette / Crêpes / Gâteau / Bonbons

Toute l'après-midi :

Jeux en bois (gratuit) Cours de l'école

Exposition vente d'équipement de sport Zeus

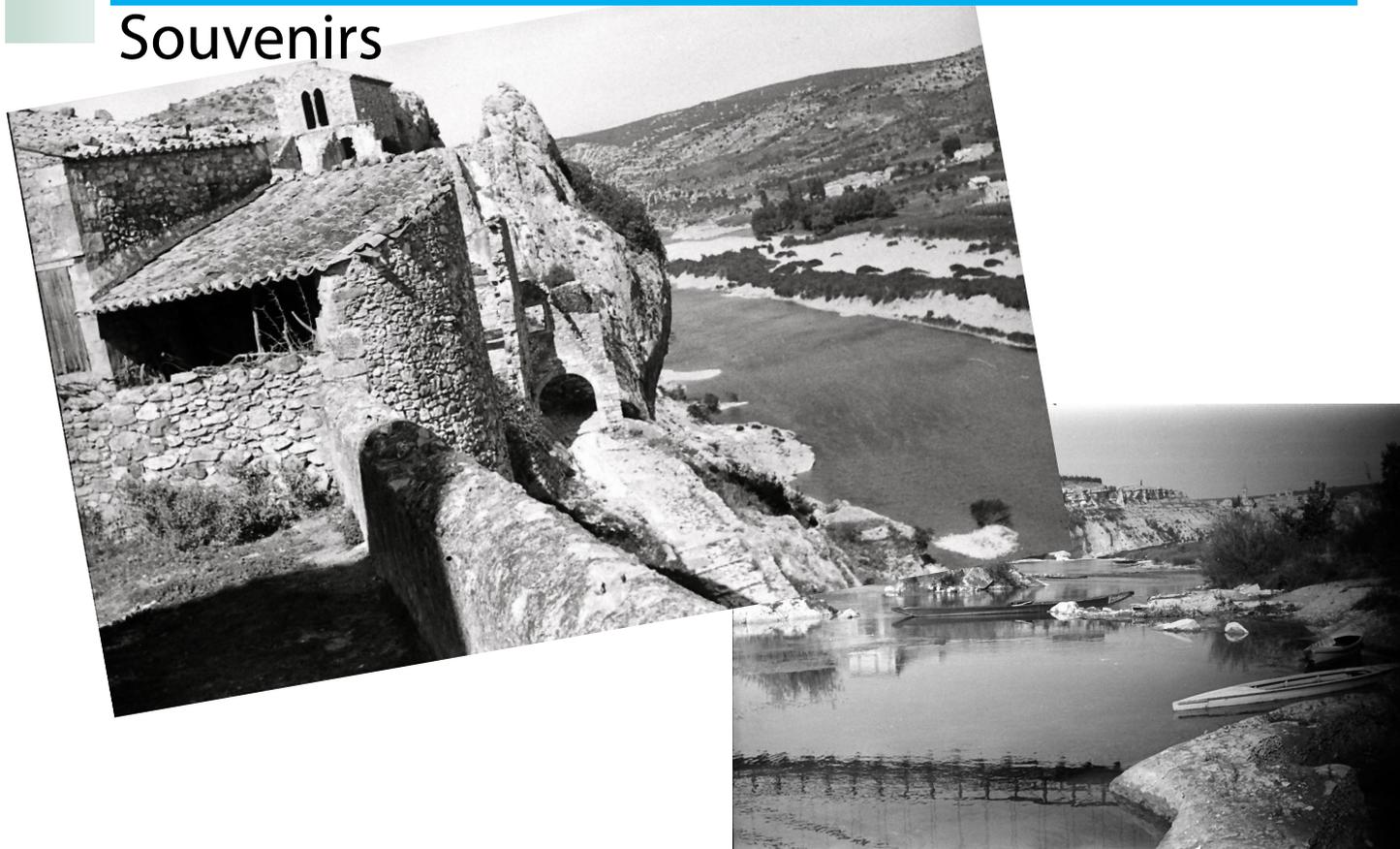
Organisé par l'association des parents d'élèves

Contact : 06.72.95.35.27

L'APE n'est pas responsable des enfants, qui doivent être accompagnés par les parents
Bénéfices au profit de l'école

La vie à Aiguèze

Souvenirs



La vie à Aiguèze

Souvenirs



La vie municipale

Animations...



Aiguèze

Agenda des Festivités 2017



Avril :

1 : Raid Accro Peyrolais

16 : Marché
aux Fleurs

29-30 : de ferme en ferme



Mai :

13—14 : Fête du pain

21 : Trial des Gorges

Juin :

4-5 : Brocante

10 : Nettoyage village

14-17 : L'Ardéchoise

17—18 : Journées du patrimoine

24 : Fête de la musique



Juillet :

14 Concours de pé-
tanque

15 Repas tiré du sac

Août:

12 Repas tiré du sac

15 Concours de pétanque



Septembre :

17 Journées européennes du patrimoine

Concours de pétanque des Aiguèzois

Octobre :

22 : Fête de la Courge

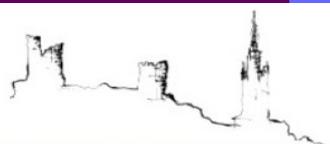
Novembre :

Castagnade

Décembre :

3 : Marché de Noël

Noël des enfants

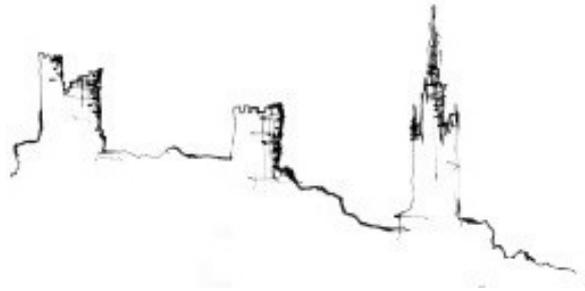


Aiguèze



Au bord des Gorges de
l'Ardèche...

Info sur aigueze.fr



Site

www.aigueze.fr

Bulletin municipal Aiguèze

n°15, avri 2017

Directeur de publication :
Chenivesse Alain, maire -
Rédacteurs et commission de
rédaction : Costa A. ; Lefran-
çois P.; Perollet R. - Impres-
sion et distribution par nos
soins -Tirage 150 exemplaires
- Reproduction interdite sans
autorisation de la commune

Dépôt légal à parution